

DIAPOSITIVE 1

Bonjour, je me présente : Elizabeth Shaw. Je suis la conseillère en relations internationales du Bureau de la politique et des affaires internationales, qui est rattaché à l'USPTO (Office Américain des Brevets et des Marques). Aujourd'hui, cette présentation porte sur les brevets. Je vais notamment définir ce qu'est un brevet, décrire ce qu'il protège et aborder le processus de dépôt d'un brevet aux États-Unis. Vous trouverez plus de détails liés à ces thèmes en vous reportant au guide des procédures d'examen des brevets, ou MPEP, ainsi qu'aux lois et réglementations des États-Unis, incluant les changements les plus récents du droit américain des brevets implémentés en vertu de la loi Leahy-Smith America Invents Act de 2011, ou AIA.

Pour l'heure, mon objectif consiste à vous communiquer les éléments utiles à la compréhension des principes de base des brevets et de la protection des inventions aux États-Unis, sans trop m'attarder sur les complexités du droit des brevets et de la procédure d'examen des brevets. À la fin de cette présentation, je fournirai les liens de sites Web et de pages Web afin que vous puissiez étudier en détail les lois, les réglementations et les directives d'examen complexes des brevets aux États-Unis.

En outre, l'USPTO offre divers services d'assistance aux inventeurs indépendants, et aux petites et moyennes entreprises. Un lien vers ces ressources sera également mis à votre disposition à la fin de cette présentation.

DIAPOSITIVE 2

De nos jours, les technologies brevetées sont **omniprésentes**, de nos smartphones et tablettes à nos armoires à pharmacie, en passant par nos voitures, y compris dans la façon dont je communique avec vous dans cette présentation. Les brevets encouragent l'innovation en favorisant la création de produits et de services susceptibles d'améliorer considérablement la qualité de notre vie.

L'obtention d'un brevet aux États-Unis, et dans la plupart des pays, implique souvent un processus complexe régi par des lois et des réglementations mettant en évidence les différentes exigences et conditions à satisfaire. Aujourd'hui, je souhaite vous familiariser avec 3 aspects importants de la procédure de dépôt de brevet. Pour ce faire, nous allons répondre à trois questions.

Question 1 : qu'**est-ce** qu'un brevet ? Ici, nous aborderons l'histoire des brevets aux États-Unis et définirons ce qu'est un brevet.

Question 2 : qu'est-ce qu'un brevet **protège** ? Nous examinerons les types d'invention pouvant être protégés par un brevet.

Question 3 : quels sont les critères d'obtention d'une **protection** par brevet ? Nous répondrons à cette question en 2 parties. Dans un premier temps, nous identifierons les conditions requises pour qu'une invention soit brevetable, puis nous étudierons le processus d'examen des brevets.

Le droit des brevets est complexe et les brevets peuvent s'avérer très précieux, nous recommandons donc généralement aux inventeurs qui ne sont pas familiers avec le système de brevets de faire appel aux services d'un agent ou d'un avocat en brevets.

DIAPOSITIVE 3

L'instauration du système de brevets remonte à la naissance des États-Unis. Les Pères fondateurs l'ont inclus dans la Constitution américaine, dans l'Article 1, Section 8, Clause 8, accordant au « Congrès le pouvoir de créer un système de brevets visant à encourager les progrès de la science et des arts utiles, en assurant pour une **période limitée**, aux auteurs et aux inventeurs, un droit exclusif sur leurs écrits et sur leurs découvertes ». Cette clause sert également de fondement au régime américain de droits d'auteur. Le concept d'arts utiles fait aujourd'hui référence à la technologie.

DIAPOSITIVE 4

Pourquoi les brevets existent-ils ? Sont-ils bénéfiques aux États-Unis ? **Oui**, ils le sont. Ils favorisent l'investissement dans les nouvelles technologies, permettant la création non seulement de ces nouvelles technologies, mais également des ressources indispensables à leur commercialisation, après quoi ces technologies parviennent jusqu'aux consommateurs comme vous et moi. En 1858, Abraham Lincoln, 16^{ème} président des États-Unis et seul président à avoir reçu un brevet, prononça ces mots célèbres dans un discours : « Le système de brevets [...] a nourri l'intérêt nécessaire au feu du génie dans la découverte et la production de choses nouvelles et utiles ».

DIAPOSITIVE 5

Répondons maintenant à notre **première question** : qu'est-ce qu'un brevet ?

DIAPOSITIVE 6

Aux États-Unis, un brevet est un **droit de propriété** accordé par le gouvernement américain à l'inventeur. Ce droit de propriété donne à l'inventeur, **pour une période limitée**, le droit exclusif de la fabrication, de l'usage, de la distribution ou de la vente de l'invention sur l'ensemble du territoire américain, **ou** de l'importation de l'invention sur le territoire américain. Le brevet est octroyé à la condition que l'inventeur divulgue entièrement les détails de

l'invention au public, qui autrement n'en aurait pas pris connaissance. Cette obligation d'information est importante, car elle encourage les innovations subséquentes.

DIAPOSITIVE 7

Un brevet est également défini de façon régionale, c'est-à-dire qu'il est uniquement applicable sur le territoire ou pays où il a été accordé. Par conséquent, un brevet accordé aux États-Unis peut uniquement être protégé aux États-Unis.

Le droit de brevet américain est un droit privé. Cela signifie que le détenteur du brevet est responsable de la protection et de la défense de l'invention brevetée ; le gouvernement américain ne peut pas s'en charger à votre place.

DIAPOSITIVE 8

Il existe 3 types de brevet américain : le brevet d'utilité, le brevet de dessin et le brevet de plante.

DIAPOSITIVE 9

Les brevets d'utilité, le type de brevet le plus souvent demandé par les inventeurs, sont octroyés aux inventions utiles, avec une durée de protection de 20 ans à compter de la date du dépôt de la demande de brevet. Le premier brevet d'utilité aux États-Unis a été accordé le 31 juillet 1790 à Samuel Hopkins, de Philadelphie, en Pennsylvanie, pour une amélioration de « la fabrication de la potasse et du carbonate de potasse résiduaire grâce à un nouvel appareil et procédé ». En 1790, les brevets étaient accordés par les membres du Bureau des brevets, dont Thomas Jefferson, qui était à l'époque secrétaire d'État. Jefferson est considéré comme le premier administrateur du système de brevets américain **et** le premier examinateur de brevets. Le document **papier** original du brevet attribué à Samuel Hopkins, signé par George Washington, premier président des États-Unis, existe encore aujourd'hui dans les collections de la Société historique de Chicago.

DIAPOSITIVE 10

Il s'agit ici d'un exemple de brevet d'utilité : un chariot sous-marin à hélices facilitant l'utilisation sous l'eau de la caméra par l'opérateur. Il a été inventé par le réalisateur et inventeur James Cameron. Ce chariot sous-marin, créé pour son frère Michael afin de tourner les scènes sous-marines du film « Abyss », a été breveté en 1989.

DIAPOSITIVE 11

Si un brevet d'utilité représente les aspects fonctionnels d'une invention, un brevet de dessin couvre le dessin ornemental ou le modèle d'un élément manufacturé. Les entreprises tiennent de plus en plus à donner à leurs brevets de dessin un avantage concurrentiel afin de protéger la conception de leurs produits.

DIAPOSITIVE 12

Cet exemple de brevet de dessin montre un dessin de Minnie Mouse datant de 1931. Walt Disney obtint son brevet de dessin pour Mickey Mouse un an auparavant en 1930.

DIAPOSITIVE 13

Le troisième type de brevet américain est le brevet de plante. Certains peuvent se demander pourquoi les inventions et découvertes associées aux variétés végétales doivent être protégées. Après tout, les variétés végétales sont des produits de la nature et doivent être librement accessibles à tous. Cette opinion perd toutefois de vue qu'un phytogénéticien qui développe une nouvelle variété résistante aux maladies, résistante à la sécheresse, tolérante au froid ou simplement plus jolie, n'est pas moins un inventeur que quelqu'un qui améliore un moteur automobile ou développe un nouveau médicament. La seule différence est que le phytogénéticien travaille avec une matière vivante et non une matière **inanimée**.

DIAPOSITIVE 14

Par exemple, voici un brevet de plante pour un hortensia paniculé « Limelight », qui est devenu une plante d'ornement populaire en Amérique du Nord. Les fleurs en forme de ballon de rugby demeurent fraîches et éclatantes dans la chaleur estivale, et cet hortensia bourgeonne même dans les climats froids.

DIAPOSITIVE 15

Nous allons ensuite aborder les inventions admissibles à la protection par brevet. Ceci nous permettra de répondre à notre **deuxième question** : qu'est-ce qu'un brevet protège ?

DIAPOSITIVE 16

En 1980, la Cour suprême des États-Unis a défini « quel type d'invention avait vocation à être protégé par brevet », dans sa décision historique concernant l'arrêt Diamond contre Chakrabarty sur la brevetabilité du vivant.

Dans cet arrêt, la Cour suprême a jugé que, pour le Congrès, les objets admissibles à la protection par brevet incluaient « tout ce que l'homme était capable d'imaginer [...] ».

Cela veut-il pour autant dire que tout ce qui est fait par l'homme est brevetable ? Non, pour être brevetable, une invention doit appartenir à l'une des 4 catégories suivantes.

DIAPOSITIVE 17

Une invention doit être un procédé, une machine, une fabrication ou composition de matières, **OU** tout perfectionnement de l'une de ces 4 catégories.

DIAPOSITIVE 18

Et quand bien même une invention appartient à l'une des 4 catégories d'invention réglementaires ou légales définies précédemment, il se peut qu'elle ne soit pas brevetable si elle entre également dans une des ces 3 exceptions à la brevetabilité découlant de la jurisprudence, ou de décisions rendues par les tribunaux. Ces exceptions incluent : les lois de la nature (par exemple, les lois mécaniques newtoniennes), les phénomènes naturels (tels que le vent, le lever du soleil, la germination, l'érosion ou la gravitation), ainsi que les idées abstraites (tel qu'un processus mental, par exemple additionner des nombres dans sa tête).

DIAPOSITIVE 19

Les algorithmes mathématiques, le code informatique de logiciels *per se* ou un minéral récemment découvert tel qu'il existe à l'état naturel sont d'autres exemples d'invention non brevetable aux États-Unis.

Pour plus d'informations sur la brevetabilité, reportez-vous au Chapitre 2100 du guide Manual of Patent Examining Procedure, ou MPEP (Guide des procédures d'examen des brevets), disponible en anglais uniquement. Le guide MPEP, publié par l'Office Américain des Brevets et des Marques (USPTO), fournit aux examinateurs de brevet, aux déposants, aux avocats et agents en brevets un ouvrage de référence sur les pratiques et les procédures relatives à la poursuite des demandes de brevets devant l'USPTO. Il contient des instructions destinées aux examinateurs et indique les procédures actuelles qu'ils doivent suivre dans l'étude normale d'une demande de brevet. Je fournirai un lien permettant d'accéder au guide MPEP à la fin de cette présentation.

DIAPOSITIVE 20

Comme nous l'avons précédemment dit, la Constitution des États-Unis accorde des droits aux inventeurs pour une « durée limitée ». Quelles sont les durées limitées d'un brevet américain ? Pendant combien de temps un inventeur bénéficie-t-il d'un brevet ?

Les brevets d'utilité déposés après le 8 juin 1995 sont généralement valables 20 ans à compter de la date du dépôt de la demande de brevet auprès de l'USPTO. Une fois accordés, les brevets

d'utilité s'accompagnent de frais de maintien en vigueur payables au cours de la durée du brevet aux intervalles suivants : 3,5 ans, 7,5 ans et 11,5 ans. Si les frais de maintien en vigueur ne sont pas payés, le brevet peut être abandonné, pouvant entraîner la perte des droits de brevet par l'inventeur.

Les brevets de plante ont également une durée de 20 ans à compter de la date de la demande de brevet. Ils ne font toutefois pas l'objet de frais de maintien en vigueur.

Un brevet de dessin a une validité de 15 ans à compter de la date d'obtention et il n'implique pas non plus de frais de maintien en vigueur.

DIAPOSITIVE 21

Maintenant que nous savons ce qui est admissible à la protection par brevet, c'est-à-dire les types d'invention pouvant être protégés ici aux États-Unis, commençons à répondre à notre **troisième question** : quels sont les critères de brevetabilité ? Comme je l'ai déjà dit, nous répondrons à cette question en 2 parties. Nous identifierons d'abord les critères de brevetabilité, à savoir les conditions à remplir pour qu'une invention soit brevetable.

DIAPOSITIVE 22

L'invention est-elle utile ? L'invention est-elle nouvelle ou inventive ? Apporte-elle une contribution non-évidente pour une personne du métier (ou de la technologie) ayant des connaissances normales ? La demande de brevet contient-elle une divulgation **particulière** de l'invention utilisant certaines conditions ?

Étudions maintenant chacun de ces critères de brevetabilité. Abordons d'abord le caractère utile d'une invention.

DIAPOSITIVE 23

Une invention faisant l'objet d'une demande de brevet aux États-Unis doit être utile. Elle doit avoir une application et fonctionner comme décrit dans la demande de brevet.

Selon le droit américain, l'invention doit avoir une utilité spécifique, substantielle et crédible. Ces déterminations sont faites par un examinateur de brevet hautement qualifié dans le domaine de l'invention dont la protection est demandée. L'USPTO a émis des lignes directrices afin d'aider les examinateurs de brevet et le public à déterminer si l'utilité d'une invention est conforme à la loi. Ces lignes directrices sont disponibles au Chapitre 2107 du guide MPEP.

Nous avons également mentionné la loi appropriée sur l'utilité dans les brevets, le Titre 35 U.S.C. (Code des États-Unis), Section 101. Vous trouverez un lien vers cette section et le guide MPEP à la fin de cette présentation.

DIAPOSITIVE 24

Avant de passer aux conditions de nouveauté et de non-évidence, nous devons parler de l'**art antérieur**. Pour déterminer si une invention est novatrice (ou nouvelle) et non évidente, une comparaison de l'invention revendiquée avec l'art antérieur est requise.

Qu'est-ce que l'art antérieur ? L'art antérieur désigne l'état de l'art (ou de la technologie) avant la date de dépôt de la demande de brevet. Il permet déterminer si une invention est brevetable. L'art antérieur est composé de l'ensemble des informations publiées **ou** des divulgations existant déjà sur le domaine technologique concerné revendiqué dans une demande de brevet déposée n'importe où dans le monde.

Si un inventeur divulgue son invention avant le dépôt de sa demande de brevet, il peut gâcher ses chances d'obtenir un brevet. Il existe de nombreuses façons de divulguer une invention, par exemple par la vente de l'invention ou sa présentation lors d'un salon professionnel, et par le biais d'une divulgation orale n'importe où dans le monde, comme décrire une invention dans un essai présenté à une conférence.

Toutefois, aux États-Unis, la loi prévoit une période de grâce de 12 mois. Cela signifie qu'une divulgation par l'inventeur, ou par un tiers dont la divulgation découle de l'inventeur, ne peut pas être utilisée comme art antérieur **si cette divulgation s'est produite** au cours des 12 mois précédant la date de dépôt effective de la demande de brevet.

Il est également important de noter que dans certains pays, il n'existe pas de période de grâce ou celle-ci est plus limitée.

Gardez à l'esprit que la divulgation de l'invention **en dehors des 12 mois de période de grâce** est considérée comme art antérieur, et elle entraînera le rejet du brevet.

DIAPOSITIVE 25

Nous allons maintenant aborder le critère de nouveauté que l'on retrouve dans le droit américain dans le Titre 35 U.S.C., à la Section 102.

Pour être nouvelle, une invention ne doit pas être divulguée dans l'art antérieur.

Lors de la comparaison de l'invention revendiquée avec l'art antérieur pour juger si l'invention est nouvelle, nous déterminons si la divulgation d'une invention identique a été faite par écrit ou par oral, ou via une utilisation publique ou une vente.

Toutefois, que je l'ai déjà précisé, si la divulgation s'est produite durant les **12 mois de la période de grâce** avant le dépôt de la demande de brevet, elle ne sera pas considérée comme art antérieur et n'affectera donc pas la caractère de nouveauté de l'invention, si la divulgation a été faite par l'inventeur ou par un tiers dont la divulgation découle de l'inventeur.

En outre, même si aucune divulgation de l'invention identique n'est retrouvée dans l'art antérieur, les critères de brevetabilité stipulent également que l'invention ne doit pas être évidente à la lumière de l'art antérieur.

DIAPOSITIVE 26

Qu'est-ce que la non-évidence ? Nous comparons ici également l'invention revendiquée et l'art antérieur. Il s'agit d'apprécier si l'invention est évidente pour une personne ayant un niveau de compétence normal dans l'art du domaine de l'invention. Le droit des brevets exige de plus que ce critère soit déterminé « au moment ou l'invention a été créée ». Cela signifie que les examinateurs doivent effectuer un travail de chercheur historien, rassemblant toutes les connaissances déjà acquises au moment de la création de l'invention. La loi stipule également que la brevetabilité ne pourra pas être rejetée basé sur la **façon** dont l'invention a été créée. La non évidence ne repose pas sur le fait qu'une invention ait été développée suite à un processus d'essais et d'erreurs de 10 000 heures ou relativement rapidement, grâce à un éclair de génie !

Il s'agit de déterminer si les différences entre l'invention revendiquée et l'art antérieur sont non évidentes, **même si** l'invention n'est pas divulguée de façon identique et considérée comme nouvelle.

DIAPOSITIVE 27

Nous avons appris précédemment qu'un brevet donne à l'inventeur certains droits sur son invention et, pour une durée limitée, empêche un tiers de réaliser, d'utiliser, de distribuer ou de vendre l'invention en question sur le territoire américain, **ou** d'importer l'invention aux États-Unis.

En contrepartie, l'inventeur doit s'assurer que l'invention revendiquée est communiquée (ou divulguée) au public de manière utile. Une demande de brevet doit inclure les informations spécifiques permettant à une personne du métier (ou de la technologie de l'invention) de réaliser et d'utiliser l'invention.

DIAPOSITIVE 28

Dans la divulgation, les informations spécifiques expliquant la fabrication et l'utilisation de l'invention doivent être complètes, claires, concises et exactes de sorte qu'une personne du métier puisse fabriquer et utiliser l'invention elle-même. Autrement dit, la divulgation suffisamment claire pour faciliter la fabrication ou l'utilisation de l'invention.

Pour plus d'informations sur les exigences de la description écrite et la notion d'habilitation, reportez-vous au Titre 35 U.S.C., Section 112, et au guide MPEP.

DIAPOSITIVE 29

Nous avons abordé de nombreuses exigences légales importantes auxquelles il faut répondre pour obtenir un brevet aux États-Unis. Parlons maintenant du dépôt des demandes de brevet auprès de l'USPTO.

DIAPOSITIVE 30

L'examen des brevets est un processus au cours duquel un examinateur étudie le contenu d'une demande de brevet et s'assure qu'elle est conforme aux réglementations légales américaines. Il s'agit des mêmes exigences que nous avons mentionnées précédemment dans cette présentation. Après un examen approfondi de la demande de brevet, l'examineur détermine si l'invention est brevetable et décide d'accorder ou de rejeter la demande.

Tous les examinateurs de brevet de l'USPTO possèdent au minimum une licence dans le domaine des demandes qu'ils devront examiner, bien que bon nombre d'entre eux aient également une maîtrise. Les examinateurs de brevet de l'USPTO ont notamment des diplômes dans les domaines suivants : ingénierie électronique, mécanique et chimique, biologie et microbiologie, physique. Nos examinateurs de brevet de dessin sont diplômés en architecture, en arts appliqués ou en graphisme.

Chaque nouvel examinateur reçoit une formation pratique et formelle couvrant tous les aspects des fonctions de base et avancées des examens de brevet, ainsi que les concepts légaux pertinents.

Il revient entièrement à l'examineur de prouver que l'invention revendiquée n'est pas conforme à un ou plusieurs critères de brevetabilité.

DIAPOSITIVE 31

La première étape consiste à déposer la demande d'un brevet. Je souhaite souligner un des changements les plus importants que l'America Invents Act a apporté au système de brevet américain. Il s'agit du passage du système du premier inventeur au système du premier déposant.

Le passage au système du premier déposant a permis d'harmoniser le droit américain des brevets avec celui d'autres pays et de clarifier le processus de brevetage aux États-Unis. Toutes

les demandes de brevet déposées aux États-Unis après le 16 mars 2013, le sont sous le régime du premier déposant.

Une demande de brevet peut être déposée sous forme électronique ou sur papier.

Sachez toutefois que l'America Invents Act prévoit des frais supplémentaires pour les demandes déposées par des voies autres qu'électroniques.

Vous trouverez sur le site Web de l'USPTO (www.uspto.gov), plusieurs vidéos informatives spécifiquement sur les changements découlant du passage au système du premier déposant, ainsi que d'autres vidéos relatives à l'America Invents Act. Je fournirai également le lien de la page Web offrant les vidéos informatives sur l'AIA à la fin de cette présentation.

DIAPOSITIVE 32

Pour répondre aux critères, une demande de brevet d'utilité doit inclure une spécification ou une description écrite de l'invention (nous avons précédemment abordé ce critère), au moins une revendication, des dessins s'ils sont nécessaires pour comprendre l'invention, un serment ou une déclaration indiquant notamment que l'inventeur ou les inventeurs sont à l'origine du concept inventif, et pour les inventions biotechnologiques, le listage d'une séquence de nucléotides et/ou d'acides aminés, le cas échéant.

Les revendications du brevet définissent la portée de sa protection juridique et peuvent être comparées à un acte de propriété. Comme un acte de propriété, les revendications définissent les limites légales d'une violation des droits de propriété, ou dans le contexte des brevets, de ce qui constitue une violation des droits de propriété intellectuelle ou pas.

Une fois la demande de brevet reçue, l'USPTO s'assure que la demande respecte les formalités et notifie le déposant de toute lacune constatée. Il s'agit surtout d'une vérification administrative garantissant que tous les documents de la demande de brevet sont inclus et correctement remplis. Si la demande respecte toutes les formalités, elle est attribuée à un examinateur qui l'évalue en fonction des critères de brevetabilité susmentionnés.

DIAPOSITIVE 33

L'évaluation de la demande de brevet par l'examineur implique une lecture approfondie de la demande afin de bien comprendre l'invention et les revendications.

L'étape suivante consiste à entreprendre des recherches sur l'art antérieur. Ces photos datant de la première moitié du XX^e siècle (**diapositive suivante**) nous montrent comment les examinateurs de l'Office Américain des brevets effectuaient à l'époque leurs recherches sur l'art

antérieur. Avant que les ordinateurs révolutionnent notre façon de travailler, les examinateurs recherchaient les brevets à la main, dans des piles et des piles de brevets octroyés. Ils devaient également se reporter à d'autres matériels imprimés, comme les livres, les traités, les magazines et les journaux.

(diapositive suivante)

Aujourd'hui, les examinateurs de brevet ont accès aux bases de données électroniques et aux ressources les plus à jour pour effectuer leurs recherches sur l'art antérieur associé à la technologie de l'invention revendiquée dans une demande de brevet. En outre, ils peuvent rechercher les demandes de brevet n'importe où, depuis un ordinateur ayant un accès à Internet.

DIAPOSITIVE 34

Une fois ces recherches terminées, l'examineur prépare une communication écrite, appelée **rapport d'examen**, incluant ses décisions sur la conformité ou la non-conformité aux critères de brevetabilité, accompagnée de preuves et du raisonnement suivi. Si, au cours du processus, l'examineur de brevet est convaincu que l'invention revendiquée est parfaitement conforme aux exigences légales, un brevet est délivré pour la demande en question.

Toutefois, si l'examineur détermine qu'au moins une des lois n'a pas été respectée, il envoie en réponse au déposant du brevet un rapport d'examen contenant un ou plusieurs rejets. Le déposant doit alors répondre aux rejets de l'examineur du brevet. La réponse peut inclure l'annulation de toute revendication rejetée, des modifications à ces revendications afin d'éviter le rejet, des arguments expliquant pourquoi le rejet n'est pas applicable ou des preuves remettant en question la base du rejet.

DIAPOSITIVE 35

Si l'examineur n'est toujours pas convaincu par la réponse de l'inventeur demandant l'annulation du rejet, il peut rendre le rejet définitif. Existe-t-il des recours pour un inventeur ayant reçu un rejet définitif ? Oui, plusieurs possibilités s'offrent à lui.

DIAPOSITIVE 36

Après avoir reçu un rejet définitif, l'inventeur a la possibilité de faire appel de la décision de l'examineur devant une commission d'appel, appelée Patent Trial and Appeal Board (ou PTAB), et de demander une étude approfondie. L'inventeur peut également déposer une demande de poursuite d'examen (appelée Request for Continued Examination, ou RCE). Cette démarche initie une nouvelle phase d'examen lors de laquelle l'inventeur peut introduire des arguments ou des amendements supplémentaires à la revendication. Enfin, si l'inventeur ne

répond pas au rejet définitif, la demande de brevet sera abandonnée et aucune autre mesure ne sera prise par l'USPTO.

DIAPOSITIVE 37

Si l'examineur déclare l'invention revendiquée entièrement conforme à toutes les lois américaines sur les brevets, la demande est acceptée et un brevet est accordé.

Une fois le brevet obtenu, l'inventeur ou le titulaire du brevet a le droit d'interdire aux tiers d'exploiter l'invention. Le brevet déposé constitue désormais un actif lassant le temps à l'inventeur de trouver et de développer un marché pour son invention, d'attirer des investisseurs et de les convaincre à risquer leur capital pour financer la commercialisation de l'invention, ou de concéder le brevet à des tiers qui souhaitent développer la technologie.

Voilà, cette présentation vous a fourni une version très simplifiée du processus d'examen des demandes de brevet et, dans le cas d'une demande de brevet réelle, le processus peut impliquer de nombreuses autres étapes et nécessiter plusieurs mois avant d'être finalisé.

DIAPOSITIVE 38

J'espère que vous avez désormais une bonne compréhension des principes fondamentaux des brevets, à savoir ce qu'ils sont, ce qu'ils protègent et quelles démarches entreprendre pour obtenir la protection par brevet aux États-Unis. Veuillez utiliser les liens disponibles sur cette diapositive, ou accédez à notre site Web à l'adresse www.uspto.gov, pour obtenir plus de détails sur les lois et les réglementations américaines relatives aux brevets, sur le processus d'examen de l'USPTO et sur la loi America Invents Act. Ces liens vous permettront également d'accéder aux ressources mises à la disposition des inventeurs par l'USPTO, **y compris** le Patent Pro Bono Program, qui offre une aide juridique gratuite aux inventeurs dont les moyens financiers sont limités et souhaitant obtenir une protection par brevet pour leurs inventions, ainsi que le Pro Se Assistance Program, qui aide les inventeurs à protéger leur précieuse propriété intellectuelle, si leurs ressources financières ne sont pas suffisantes pour engager un agent ou un avocat en brevets.

DIAPOSITIVE 39